

Municipalité de Saint-Samuel
MRC d’Arthabaska
Province de Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL, SIÈGE CE 30 JANVIER 2026 À 19 h 00, AU 143, RUE DE L’ÉGLISE SAINT-SAMUEL SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR MARTIN TOURIGNY, MAIRE.

Sont présents à cette séance :

Monsieur Sylvain Bergeron	conseiller numéro 1
Madame Evelyne Lampron	conseillère numéro 5
Madame Marie-France Plante	conseillère numéro 6

Sont absents à cette séance :

Monsieur Patrick Godbout	conseiller numéro 2
Monsieur Patrick Mathis	conseiller numéro 3
Madame Suzanne Tremblay	conseillère numéro 4

Formant le quorum sous la présidence de monsieur Martin Tourigny, maire.

Monsieur Stéphan Emond, directeur général et greffier-trésorier, assiste à titre de secrétaire de la séance.

La séance est ouverte à 19 h 00 par monsieur Martin Tourigny, maire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l’ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l’année 2026;
4. Adoption du programme triennal d’immobilisation 2026-2028;
5. Avis de motion et dépôt règlement numéro 2026-459 décrétant les taux de taxes, les tarifs, les intérêts et pénalités de la taxation 2026 et les conditions de perception ;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

Certificat de signification

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l’avis tel que requis par la loi.

2026-01-712

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Bergeron, appuyé par madame Marie-France Plante et résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter l’ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2026-01-713

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L’ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l’année 2026 sont présentées comme suit :

REVENUS FONCIERS

Revenus fonciers :	756 257 \$
Revenus de transferts et compensations :	633 893 \$
Revenus services municipaux divers :	551 207 \$
TOTAL	1 941 357 \$

CHARGES FONCIÈRES

Élus :	47 546 \$
Greffe :	3 000 \$
Administration générale :	769 349 \$
Hygiène du milieu :	66 567 \$
Aménagement, urbanisme et développement :	87 191 \$
Loisirs et culture :	141 075 \$
Sécurité incendie :	125 961 \$
Sécurité publique :	79 699 \$
Transports et voirie :	517 533 \$
Matières résiduelles :	103 436 \$
TOTAL	1 941 357 \$

Revenus :	1 941 357 \$
Charges :	(1 941 357 \$)
Différence :	0 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Evelyne Lampron, appuyée par madame Marie-France Plante et résolu d’adopter les prévisions budgétaires pour l’année 2026 telles que présentées.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2026-01-714

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D’IMMOBILISATION 2026-2028.

Il est proposé par monsieur Sylvain Bergeron, appuyé par madame Evelyne Lampron, et résolu d’accepter le programme triennal d’immobilisation suivant :

Année	Objet	Dépense	Financement
2026	• Système de chauffage et de climatisation du Centre Multifonctionnel	150 000\$	EE360
	• Amélioration de la chaussée Domaine Vigneault	300 000\$	TECQ
	• Amélioration de la route Rivard	100 000\$	TECQ
	• Amélioration de la chaussée du 2^e rang Est	300 000\$	TECQ
	• Amélioration de la chaussée Domaine Thibodeau	100 000\$	TECQ
2027	• Surfaçage domaine Mathée	200 000\$	TECQ
2028	• Resurfaçage, accotement et lignage rue Champagne	150 000\$	TECQ
	• Amélioration rue des Ormes	150 000\$	TECQ
	• Amélioration de la chaussée du 3^e rang Est	150 000\$	TECQ

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-459 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS, LES INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS DE LA TAXATION 2026 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION

Madame Marie-France Plante donne avis de motion qu’à une prochaine séance du conseil un règlement sera présenté pour adoption

Ce règlement aura pour objet d’établir les taux de taxes, les tarifs, les intérêts et pénalités de la taxation 2026 et les conditions de perception.

Madame Marie-France Plante dépose également le projet de règlement numéro 2026-459 Règlement décrétant les taux de taxes, les tarifs, les intérêts et pénalité de la taxation 2026 et les conditions de perception.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d’alléger la procédure d’adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Comme il n’y avait pas d’audience, il n’y a eu aucune question.

2026-01-715

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sur ce, les sujets de l’ordre du jour étant épuisés, il est proposé par madame Marie-France Plante appuyé par monsieur Sylvain Bergeron, et résolu de lever la séance à 19 h 02. La séance est close.

«Je, Martin Tourigny, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal».

En conséquence, il n’exercera pas son droit de veto.

Martin Tourigny
Maire

Stéphan Emond
Directeur général et greffier-trésorier